

indépendant — intrépide — compétent

JOURNAL FRANZ WEBER

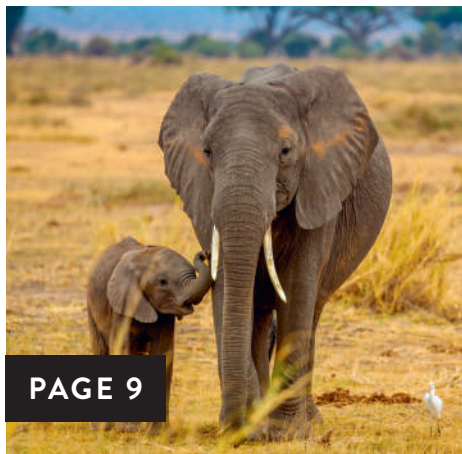
janvier | février | mars 2025 | No 151

Un arbre - une vie



FONDATION
FRANZ
WEBER

Contenu



Quartier de Waldhaus à Coire : une grande victoire pour la Fondation Franz Weber 6

Tuer des animaux pour protéger des espèces ? 9



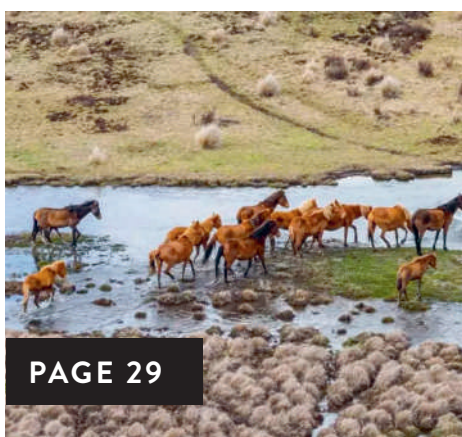
La Fondation Franz Weber sauve les arbres 12

Quand le loup cache la forêt... et le castor..... 18

Equidad – Renforcement de notre Sanctuaire après les incendies 22

Brumbies de Bonrook : La vie durant la mousson en Australie 26

Le massacre des brumbies: les chevaux sauvages servent de boucs-émissaires 29



Sauvetage de bijoux vivants : gros plan sur les poissons marins d'ornement 34

imprimé en
suisse



IMPRESSUM

UNE PUBLICATION DE LA FONDATION FRANZ WEBER | REDACTION EN CHEF: Vera Weber et Matthias Mast

REDACTION: Vera Weber, Matthias Mast, Anna Zangger, Patrick Schmed, Marina Cornu, Tomas Sciolla, Sam Forwood, Viktoria Kirchhoff, Monica V. Biondo

LAYOUT: Tirsia Sanchez, FFW | **PARUTION:** 4 fois l'an | **PHOTO DE COUVERTURE :** Tilleul près de Lucerne. Photo : Frizi

IMPRESSION: Druckerei Kyburz AG | **ABONNEMENTS:** Journal Franz Weber, Abo, Case postale, 3000 Berne 13, Suisse

T: +41 (0)21 964 24 24, E-Mail: ffw@ffw.ch | www.ffw.ch

Tous droits réservés. Reproduction de photos, de textes ou d'illustration uniquement avec la permission de la rédaction.

Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour les manuscrits ou les photos non sollicités.

COMPTE DE DON:

IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3 / Compte Postfinance en faveur de: Fondation Franz Weber, Case postale, 3000 Bern 13, Suisse

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

Il y a 50 ans, en 1975, Franz et Judith Weber ont créé la Fondation Franz Weber (FFW).

Franz Weber était alors un véritable pionnier, l'un des premiers défenseurs de l'environnement. Mais il n'a pas lutté seul ! C'est toujours avec son épouse, Judith, qu'il a mené ses actions en faveur de la nature et des animaux.

Depuis plus de la moitié de l'histoire de la Fondation Franz Weber – depuis 1999 – leur fille, Vera Weber, s'engage pour les causes de la FFW : la protection des animaux, de la nature et des biens culturels. Les campagnes de la fondation dans ces domaines sont nombreuses et souvent couronnées de succès, en Suisse comme dans le reste du monde.

L'année dernière, Vera Weber aurait donc pu fêter l'anniversaire de sa 25e année au service de la FFW. J'écris sciemment « aurait pu », car compte tenu de sa surcharge permanente de travail - l'année dernière, elle a notamment été au cœur de la campagne du référendum contre la loi fédérale sur l'électricité - elle n'en a simplement pas eu le temps. La connaissant, même si elle en avait eu, du temps, elle ne l'aurait pas perdu pour une telle fête : les causes de la Fondation n'attendent pas.

En tant que co-rédacteur en chef du Journal Franz Weber, je prends donc la liberté de proclamer solennellement dans cet éditorial le double anniversaire des « 50 ans de la Fondation Franz Weber » et des « 25 ans de Vera Weber à la Fondation Franz Weber » !

Je le fais avec mes collègues, qui travaillent aux côtés de Vera Weber avec un immense engagement et un profond dévouement, et qui font la force de la FFW.

Je peux affirmer avec plaisir et une certaine fierté que nous sommes une petite équipe, et qu'ensemble nous accomplissons de grandes choses.

Nous le devons à notre structure flexible et non bureaucratique, qui nous permet de faire avancer activement, efficacement et de manière effective les nombreuses demandes, campagnes et projets de la Fondation Franz Weber. Dans les prochains numéros du Journal Franz Weber, nous célébrerons le 50e anniversaire de la FFW en se rappelant des événements marquants de son existence.

Et nous célébrons également cet anniversaire particulier de la manière suivante :

Nous continuons à lutter pour assurer un avenir pacifique au monde de la nature et des animaux !



MATTHIAS MAST
Co-rédacteur en chef

Matthias Mast, co-rédacteur en chef



En Bref

UN CHÊNE CENTENAIRE SAUVÉ !

Helvetia Nostra a sauvé un magnifique chêne d'Amérique centenaire (*Quercus rubra*), à Corcelles-près-Concises (Vaud), qui allait être supprimé pour l'extension d'un EMS existant. Grâce à l'opposition déposée et aux discussions avec la commune et les constructeurs, l'axe du projet a été modifié, c'est-à-dire que l'implantation du bâtiment a été pivotée, pour épargner cet arbre majestueux (dont le tronc faisait plus de 133cm de diamètre !). La Fondation Franz Weber et Helvetia Nostra parviennent, dans 80% des cas environ, à éviter les procédures judiciaires par le dialogue, avec l'aide de nos experts en soin des arbres !



Le chêne d'Amérique centenaire allait être abattu... il a suffi de modifier légèrement le projet pour pouvoir le sauver!

PROTECTION DES ARBRES FACE AUX... PISCINES

Depuis début 2024, la Fondation Franz Weber (FFW) et Helvetia Nostra (HN) ont pu sauver de l'abattage plus de 100 (!) arbres en Suisse romande. Souvent, si les projets étaient élaborés autrement, en tenant compte de l'importance des arbres dès le début, les abattages ne seraient même pas envisagés. Par exemple, nous avons dû intervenir dans plusieurs projets qui envisageaient d'abattre des arbres pour créer des piscines, souvent à un endroit précis, sans jamais se demander si celle-ci ne pouvait pas être conçue ailleurs, autrement, ou s'il n'était pas judicieux d'abandonner complètement l'idée.

Les tribunaux ne se montrent pas cléments face à de tels projets : pour eux, la construction de pures structures « d'agrément », comme les piscines, ne doit pas l'emporter sur la protection des arbres. Le débat est d'autant plus clair en tenant compte du réchauffement climatique : construire des piscines, voraces en eau et en énergie, ou préserver des arbres qui contribuent à lutter contre les effets des changements climatiques ? La réponse est évidente – à ce point que, suite à nos interventions, les constructeurs renoncent purement et simplement à ces projets fous.

LE TRIBUNAL FÉDÉRAL DONNE RAISON À HELVETIA NOSTRA À ANNIVIERS

Le Tribunal fédéral vient de rendre un arrêt concernant un projet de construction de résidences secondaires à Grimentz, dans la commune d'Anniviers (Arrêt 1C_664/2023 du 12 février 2025). Un promoteur immobilier, soutenu par la Commune, voulait construire de nouvelles résidences secondaires au centre du village de Grimentz, en faisant usage d'une exception prévue par la Loi sur les résidences secondaires (l'art. 26 LRS), qui permet de continuer à construire de tels logements si un plan d'aménagement spécial entré en force avant le 11 mars 2012 l'autorise. Le Tribunal fédéral a estimé que l'existence d'un plan de quartier qui ne concerne pas directement la réalisation de résidences secondaires ne suffit pas – même dans un centre touristique d'une commune qui dépasse très largement le taux de 20% de résidences secondaires. Il faut que le plan en question prévoie directement la construction de tels logements, ce qui n'était pas le cas en l'espèce. La Haute Cour a donc donné raison à Helvetia Nostra, et refusé le projet !





Les éléphants d'Afrique sont gravement menacés par le commerce de l'ivoire, la perte d'habitat et l'industrie des zoos.

LA FFW À LA 78ÈME RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT DE LA CITES

Du 3 au 8 février 2025, Genève a accueilli la 78ème réunion du Comité permanent (SC78) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). La Fondation Franz Weber (FFW), observatrice officielle au sein de la CITES depuis 1989, était présente durant cette semaine, afin de défendre, notamment, les éléphants d'Afrique et les poissons marins d'ornement.

Nos buts ?

- ◆ Éviter que les éléphants d'Afrique puissent être capturés dans la nature, souvent à un très jeune âge, pour être envoyés dans des zoos sur d'autres continents ;
- ◆ Éviter que le commerce de l'ivoire puisse reprendre sous quelque forme que ce soit ;

- ◆ Améliorer la protection des éléphants de savane et de forêt sur tout le continent;
- ◆ Permettre un meilleur monitoring du commerce de poissons marins d'ornement, pour identifier les espèces les plus menacées et ainsi améliorer leur protection au sein de la CITES.

En novembre prochain, la Conférence des Parties à la CITES (CoP20) - l'organe décisionnel suprême de la Convention – se réunira en Ouzbékistan. C'est alors que les décisions de fond seront prises par les pays membres de la CITES, notamment sur le commerce d'éléphants vivants – et que la défense de nos campagnes s'avérera la plus importante.

UNE VICTOIRE POUR LA NATURE DANS L'OBERLAND ZÜRICHOIS

Il y a quatre ans, lorsque les CFF ont voulu détruire plus de 80 000 mètres carrés de nature et de terres cultivables dans l'Oberland zurichois pour y construire des infrastructures de service, la Fondation Franz Weber (FFW) est venue en aide à la population locale. Non seulement une opposition a été déposée, mais à l'initiative de la FFW, un processus d'innovation a été lancé conjointement avec les CFF, le canton et les services compétents.

Après quatre ans de travail, le résultat est un énorme succès : les CFF ont annoncé en février qu'ils allaient répartir les installations prévues, et utiliser à cet effet des surfaces déjà construites,

appartenant aux CFF. Concrètement, ils étudient, au terminus de plusieurs lignes du RER zurichois dans la ville de Schaffhouse, la possibilité de développer un site polyvalent - une opportunité pour la ville et les chemins de fer, et un immense pan de nature sauvée !

En complément, une installation plus petite sera nécessaire dans le canton de Zurich d'ici 2050. Pour cela aussi, l'infrastructure existante sera utilisée en priorité, par conscience environnementale et pour protéger la nature. La FFW se réjouit de ce succès, rendu possible grâce à un travail commun et à un large engagement de la population.





Les jardins du quartier de Waldhaus abritent une précieuse biodiversité.

Quartier de Waldhaus à Coire : une grande victoire pour la Fondation Franz Weber

S'il n'avait tenu qu'aux autorités grisonnes, un charmant quartier d'une importance historique appartiendrait depuis longtemps au passé. Grâce à la résistance des habitants, qui ont appelé la Fondation Franz Weber à l'aide, le danger a heureusement pu être écarté.



MATTHIAS MAST
Rédacteur

En septembre 2020, la situation paraissait sans issue : les habitantes et habitants du quartier de Waldhaus à Coire se sentaient impuissants, après avoir été quelques semaines plus tôt priés par leur propriétaire (les pouvoirs publics) de se chercher un autre logement, à court ou du moins à moyen terme.

Le quartier, qui abrite douze maisons et des espaces verts – construit à l’origine pour les employés de la clinique psychiatrique Waldhaus – allait être rasé, alors qu’il est situé en plein milieu d’une nature magnifique et riche en biodiversité. Le canton et la ville de Coire voulaient autoriser une caisse de pension à construire, en lieu et place de cette idylle, une résidence de 125 appartements à loyer élevé et des parkings souterrains.

Au lieu de s’incliner, un appel au secours

Refusant de se résigner, un certain nombre d’habitants et d’amis du quartier de Waldhaus ont sollicité l’aide et le soutien de la Fondation Franz Weber (FFW) et de sa fondation sœur, Helvetia Nostra (HN), qui dispose du droit de recours.

La visite sur place de la FFW/HN n’allait pas rester sans suites : une étude approfondie, en effet, a montré que ni



La commune et le canton des Grisons veulent construire 125 appartements sur ce site - vu la fronde qui s’organise, ces projets se dirigent vers un désastre.

les autorités de la ville ni celles du canton de Coire ne pouvaient, sans autre forme de procès, faire modifier le plan de zone du quartier concerné et expulser les locataires. Expulser est bien le terme, car ils se sont vus « généreusement » accorder un prolongement de bail de six mois à un an maximum à condition qu’ils ne s’opposent pas publiquement, voire politiquement, au projet.

On pourrait qualifier cette attitude de chantage... D’ailleurs, certains résidents, intimidés par les injonctions des autorités, ont déménagé. Pas tous, heureusement ! La FFW leur a conseillé de consulter un avocat qui puisse représenter leurs intérêts privés, bien sûr distincts des missions de nos deux fondations.



D’après les commissions fédérales, le quartier est un paradis de biodiversité.

En revanche, s'engager pour la préservation de la nature, de la biodiversité, des bâtiments et des sites historiques relève depuis cinquante ans des buts de la FFW et répond aux principes fondateurs de HN. Il était impensable de laisser disparaître le quartier et sa nature. Notre action a d'ailleurs été couronnée de succès puisque, quatre ans et demi après notre première rencontre à Coire, la destruction du lotissement de Waldhaus a été évitée.

Les médias du canton ont rendu un juste hommage à notre action : « La Ville et le canton se sont vu mettre des bâtons dans les roues par la fondation Helvetia Nostra et 16 autres opposants », lisait-on le 5 février 2025 dans la presse locale.

Conclusions claires des commissions fédérales

Les commissions fédérales sollicitées par Helvetia Nostra – la Commission pour la protection de la nature et du paysage (CFNP) et la Commission des monuments historiques (CFMH) – sont parvenues, à la faveur d'une expertise commune, à une conclusion sans équivoque :

« Sur la base des documents à leur disposition et du résultat des visites sur place, les commissions parviennent à la conclusion que le lotissement de Waldhaus possède un très grand intérêt scientifique et une valeur élevée sur les plans culturel et patrimonial.

Il mérite ainsi d'être protégé au titre de la préservation des sites et de la conservation du patrimoine. Le projet de quartier Cadonau conduirait, par la destruction du lotissement de Waldhaus, à une dégradation grave et durable du site de Coire et à la perte d'un monument important. »



Le quartier, qui abrite 12 maisons et leurs jardins, au milieu de la nature et de la biodiversité, a été construit par les employés de la clinique psychiatrique de Waldhaus.

Les médias des Grisons ont accompagné la conclusion des deux commissions d'un gros titre éloquent :

« La Confédération a tranché : le projet de quartier pour la zone de Cadonau est un non-sens – deux expertises ont établi que le lotissement de Waldhaus Coire ne devait pas être détruit. Un désastre pour le canton des Grisons et la ville de Coire. »

La résistance est payante

Les autorités du canton auraient pu éviter le désastre si, avant de résilier les baux des habitantes et habitants du lotissement de Waldhaus, elles s'étaient renseignées auprès de la Confédération pour savoir si on pouvait créer un nouveau projet de zone du quartier pour le site désormais historique et, dans l'affirmative, de quelle façon.

Il faut espérer que les autorités du canton mettent fin au désastre qu'elles ont provoqué et suivent la recommandation claire des commissions.

La victoire revient aux résidents et aux amis du quartier de Waldhaus Coire, ainsi qu'à tous les amis de la protection de la nature et du patrimoine, notamment les donateurs et donatrices de la Fondation Franz Weber et de la fondation Helvetia Nostra.

Quelle leçon pouvons-nous en tirer ? Il n'est jamais vain de se dresser contre la pression exercée par les autorités quand la nature et l'histoire de notre pays sont en jeu !

Tuer des animaux pour protéger des espèces ?

Dans l'édition du 16 février 2025 de la NZZ, le vétérinaire Marcus Clauss affirme que nous sommes une planète d'humains et que nous avons donc la responsabilité de tout contrôler, y compris la survie des espèces animales. Selon lui, l'élevage et la mise à mort d'animaux dans les zoos servent à protéger les espèces. Son argumentation suit une vision du monde fortement anthropocentrique, qui considère l'homme comme l'être vivant le plus important et lui donne un statut supérieur à tous les autres. Cette vision est tellement polarisée que nous devons prendre position à ce sujet.



Protéger les éléphants là d'où ils viennent ! À l'état sauvage, l'éléphant parcourt environ 10 kilomètres par jour, cherche sa nourriture, entretient des liens familiaux forts et naturels, et apprend des aînés – notamment en matière de reproduction.



VERA WEBER
Présidente
Fondation Franz Weber



ANNA ZANGGER
Avocate et directrice des
campagnes internationales

Depuis quelque temps, les zoos se présentent comme des lieux d'éducation, de recherche, de protection de la nature et des espèces. Ils affirment qu'ils servent en quelque sorte de « banque » pour les animaux. Ils argumentent qu'ils sont le meilleur endroit pour assurer la survie des animaux – qui se retrouvent enfermés hors de leur habitat et de leurs modes de vie naturels.

Les zoos se concentrent avant tout sur le maintien en vie des animaux enfermés, ainsi que sur les programmes de reproduction au sein de leurs institutions. Ils s'efforcent de donner au public l'impression que les espèces menacées y sont protégées de l'extinction. Or, très peu d'espèces animales peuvent effectivement être réintroduites dans la nature avec succès – et même celles qui le peuvent n'ont aucune chance de survie si leur habitat n'est pas conservé intact.

La destruction et la réduction progressives des habitats naturels constituent la plus grande menace pour les espèces animales et végétales. Pourtant, seule une part minime des recettes des zoos est consacrée à la protection ou à la restauration des écosystèmes. Au lieu de cela, des dizaines de millions sont investis dans l'extension de zoos, le transports d'animaux pour échanges entre zoo et des programmes d'élevage – des mesures qui ne servent qu'à perpétuer l'activité du zoo au lieu de s'attaquer aux véritables causes de la disparition des espèces.

Sans habitats intacts, l'existence d'animaux dans un zoo perd finalement tout son sens, et n'assouvit que notre besoin de contempler des animaux exotiques. Pour les animaux eux-mêmes – selon l'espèce – leur enfermement à vie n'a aucun avantage, mais est plutôt synonyme de souffrances permanentes.

Il est particulièrement inquiétant de constater que les zoos n'ont pas de solution durable pour le nombre inévitablement croissant des animaux qu'ils détiennent. Au lieu d'abattre les animaux « en trop » et s'ils étaient vraiment intéressés à favoriser la prospérité d'une espèce, ils développeraient des stratégies à long terme – par exemple en mettant en place des programmes

de réintroduction ciblés, en créant et en préservant de grandes zones protégées ou en créant des réserves dans les habitats naturels des animaux.

Selon le Dr Keith Lindsay, un éminent expert en biologie des éléphants, «*les zoos prennent souvent des mesures délibérées, ou alors par négligence, dans le seul but d'obtenir de nouvelles naissances. Ces tentatives peuvent être dangereuses et même particulièrement cruelles*». Un exemple alarmant est celui de l'éléphante d'Afrique Heri, détenue au zoo de Bâle. Elle a été délibérément abandonnée au mâle Tusker dans l'espoir qu'elle ou une autre éléphante du zoo devienne portante.



Dans les zoos, les éléphants sont confinés dans des espaces minuscules et vivent dans des groupes artificiels où les conflits sont inévitables. Ici, au zoo de Barcelone, enclos intérieurs.



Malgré l'âge de Heri, son manque d'expérience en tant que mère et une précédente naissance mort-née, l'accouplement avec le mâle Tusker a été permis au zoo de Bâle. Cette fois, le petit est mort in utero. Le cadavre, toujours présent dans son corps, représente un risque majeur tant physique que psychologique.

« *Malgré son âge avancé, son manque d'expérience en tant que mère et le fait que le seul bébé auquel elle a donné naissance, il y a environ dix ans, était mort-né, l'accouplement a été autorisé* », explique le Dr Lindsay. Cette fois, cependant, le bébé est mort dans le ventre de sa mère. Le cadavre se trouve toujours en elle – mettant initialement sa vie en danger imminent, et présentant aujourd'hui un risque à long terme, d'un point de vue physique et psychologique.

Dans son article, Marcus Clauss argumente que les zoos priveraient les animaux d'un « besoin essentiel » s'ils empêchaient la reproduction, notamment par la contraception. Cet argument ignore totalement le fait qu'un zoo ne pourra jamais répondre aux besoins des animaux qu'il détient, à tout le moins concernant les grandes espèces exotiques – comme par exemple, les éléphants, les félins, les grands singes ou les girafes.

« *Les zoos n'offrent même pas les conditions de base pour répondre aux besoins physiques, sociaux et psychologiques*

des animaux », explique Tom Sciolla, expert de la FFW en matière de protection de la biodiversité et de transformation des zoos. L'exemple le plus frappant est peut-être celui de l'éléphant. Dans la nature, il parcourt environ 10 kilomètres par jour, passe le plus clair de son temps à chercher de la nourriture, entretient des liens sociaux étroits avec sa famille et bénéficie de l'expérience de ses aînés - notamment pour la reproduction.

Dans les zoos, en revanche, les éléphants sont confinés dans des espaces minuscules. Ils vivent dans des groupes artificiels où les conflits sont fréquents et ne peuvent être évités. Le manque d'exercice, d'occupation et le stress psychologique entraînent souvent des stéréotypies - des comportements compulsifs et répétitifs. Avant de garantir un « droit à la reproduction », les zoos devraient se demander s'ils satisfont - ou peuvent satisfaire - les autres besoins fondamentaux de leurs animaux.

L'article de la NZZ est simpliste, réductionniste et trompeur. Il ne fait que

justifier les pratiques obsolètes des zoos et leur anthropocentrisme. Le véritable objectif des zoos n'est pas la conservation d'espèces menacées dans leur habitat naturel, mais l'exhibition commerciale d'animaux à des fins de divertissement.

Les prétendues « vérités qui dérangent » présentées par l'auteur s'effondrent face au véritable malaise : ce qui dérange, c'est sa description de notre planète comme « la planète des humains » - un endroit où il n'y a plus de place pour les animaux sauvages dans la nature et où ils ne peuvent exister que dans des zoos, sans aucune chance de vivre un jour dans leur habitat naturel et en liberté.

Peut-être que la vérité la plus dérangeante de toutes est la suivante : les zoos tuent les animaux en voie d'extinction parce qu'ils sont « trop nombreux » en captivité.

C'est de cela que nous devons véritablement assumer la responsabilité un jour.

La Fondation Franz Weber sauve les arbres

Lorsqu'on accorde plus d'importance aux projets de construction qu'aux racines, aux troncs, aux branches, aux feuilles et aux aiguilles, le nombre total d'arbres diminue à une vitesse insoupçonnée. Pour Vera Weber, il est tout aussi important de prendre conscience de ce fait que de sauver des arbres. La Fondation Franz Weber (FFW) et son organisation-sœur, Helvetia Nostra (HN), agissent dans toute la Suisse pour éviter que des arbres ne soient abattus sans que cela ne soit indispensable. Le cas du quartier de Schadau à Thoune est le meilleur exemple de ce qui peut être fait.



PATRICK SCHMED
reporter et journaliste

Voici un exemple parfait de sauvetage d'arbre réussi, dit Fabian Dietrich à la Seestrasse de Thoune. Ce spécialiste en soin des arbres, titulaire du brevet fédéral, vient d'assister à la transplantation d'un chêne pédonculé âgé d'une trentaine d'années, et est soulagé. L'arbre d'environ 6 tonnes a pu être déplacé, avec ses racines, de la Marienstrasse à la Seestrasse. Ici, il a encore plus de chances de devenir très vieux - comme le sont généralement les chênes. Car devant la façade de la nouvelle aile construite, il a du soleil et suffisamment de place pour ses racines.

Grâce à la Fondation Franz Weber

Le chêne pédonculé ne sera pas seul à pouvoir s'épanouir : le bosquet dans lequel il est replanté le pourra, lui aussi. Il abrite des essences indigènes, comme le bouleau des sables, le merisier, l'érable sycomore, l'érable plane et le cornouiller. Entre les bâtiments, dans la cour de récréation et le long de la Marienstrasse, des tilleuls, des érables planes, des aulnes, des chênes pédonculés, des cerisiers, des saules, des ifs et bien d'autres arbres sont conservés et abritent une large biodiversité. Leur sauvetage a été assuré par la Fondation Franz Weber et son organisation-sœur, Helvetia Nostra, qui, en faisant opposition, ont permis d'ouvrir le dialogue et de trouver le juste milieu entre la nécessité de construire et la préservation des arbres.

Planification de longue haleine

Tout a commencé il y a trois ans, lorsque les plans d'extension et de rénovation du gymnase de Thoune-Schadau ont été mis à l'enquête. Un article est alors paru dans le «Thuner Tagblatt»

sur les arbres du gymnase, qui étaient tous destinés à l'abattage. Pour la Fondation Franz Weber (FFW) et Helvetia Nostra (HN), ce n'était pas une option. Helvetia Nostra a donc déposé une opposition contre le projet qui, après quelques rondes de négociations, a permis de trouver un accord avec la direction de l'école, la direction du projet et l'Office des immeubles et des constructions (OIC) du canton de Berne (maître d'ouvrage). Résultat : il faut conserver autant d'arbres que possible.



A Rüfenacht, un très vieux tilleul de Crimée aurait dû céder la place à un projet de construction, mais il a été intégré et a même donné son nom à l'endroit.



Près de 50 hêtres, frênes, érables, chênes et autres arbres auraient dû être abattus dans le Bonstettenpark pour des raisons de sécurité, mais ils ont pu être conservés et sécurisés grâce à des mesures d'entretien.

Un grand savoir-faire

Fabian Dietrich, mandaté par la FFW, a examiné tous les arbres, et les a évalués en lien avec le projet de construction, qui impliquait initialement leur abattage. Le spécialiste a été chargé de planifier et de mettre en œuvre la conservation et la protection des arbres autour du gymnase de Thoune-Schadau. Pour ce faire, il fait appel à tous les registres de son savoir-faire. La transplantation du chêne pédonculé n'était que l'une des nombreuses options envisageables. En l'occurrence, c'était la plus judicieuse, puisque l'arbre est dans la force de l'âge, qu'il est très important pour la biodiversité et qu'il a encore une longue espérance de vie. Si le chêne avait été abattu, il aurait fallu replanter de nombreux jeunes arbres pour compenser les prestations environnementales de ce chêne pédonculé. En ce sens, les coûts auraient été nettement plus élevés que ceux de la « transplantation ».



Près du gymnase de Thoune-Schadau, deux bouleaux de l'Himalaya ont été déplacés au printemps 2023.



Le chêne pédonculé a été transplanté à l'aide d'un puissant camion-grue.



Le chêne a d'excellentes chances de pouvoir s'épanouir dans son nouveau milieu



Fabian Dietrich montre comment les racines d'un érable plane sont protégées par un rideau pendant les travaux de construction.

Protégé par un rideau de racines

Les rideaux de racines sont une autre possibilité de préserver et de protéger les arbres en cas de travaux. Ils délimitent le sol avec le système racinaire de la zone de construction. Fabian Dietrich et l'équipe de Baumpflege Dietrich GmbH ont déterminé pour chaque arbre, à l'aide de sondages des racines, comment l'arbre pouvait être conservé. Lorsque cette technique est possible, un rideau de racines et une clôture de protection sont installés pendant chantier. Derrière cette protection, les racines sont noyées dans un substrat riche en nutriments et protégées des activités de construction, du gel et du dessèchement. De plus, la clôture de protection empêche le compactage du sol par les machines et le dépôt de matériaux. Une fois les travaux de construction terminés, le rideau de racines et la clôture de protection sont retirés et les racines peuvent continuer à se développer.

Reconnaître l'importance des arbres

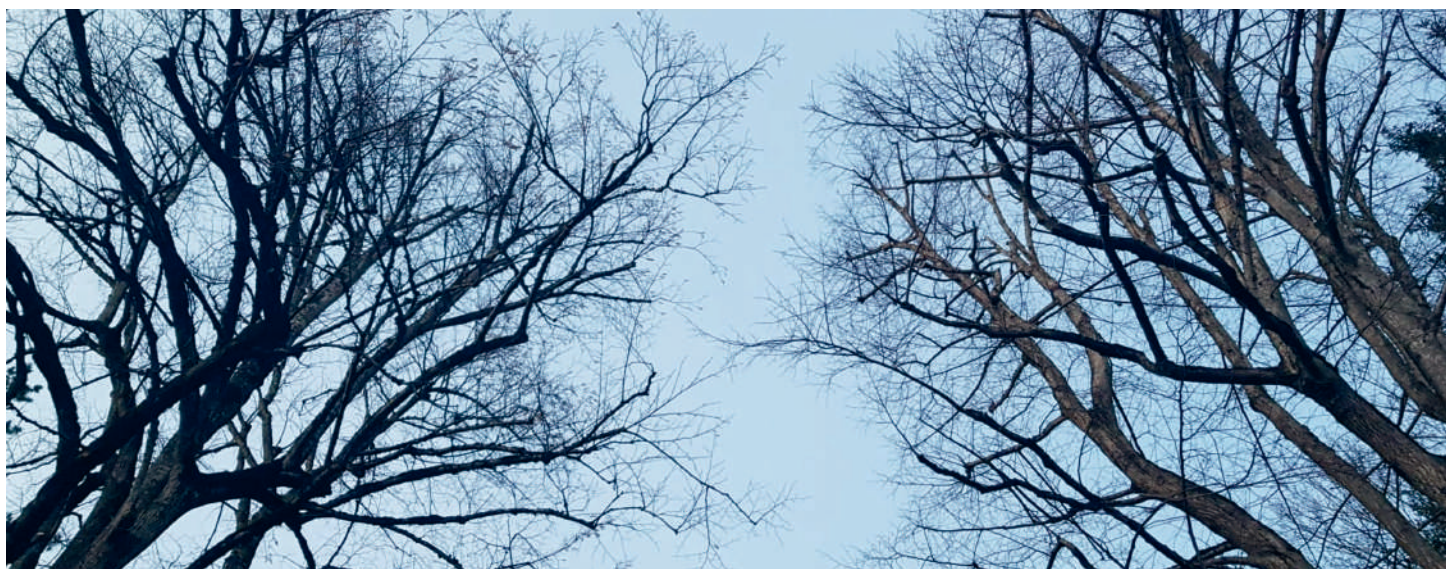
« Dans le cas de Schadau, tous les arbres n'ont pas pu être sauvés, mais grâce à notre travail, une grande partie de ceux qui étaient destinés à l'abattage pourra finalement être conservée », déclare Fabian Dietrich, en appréciant l'intervention de la FFW et de HN. Souvent, les arbres sont abattus parce que leur importance pour l'environnement n'est pas suffisamment prise en compte lors de la planification. En agissant à temps, il est souvent possible de conserver les espaces verts existants, du moins en partie, en revoyant la planification territoriale et en protégeant donc les arbres « à la racine ».

Toute une palette de mesures et d'action

Mais dans le cas du gymnase de Thoune-Schadau, il existait déjà une planification territoriale, approuvée et contraignante, en la forme d'un plan de quartier. L'intervention de la FFW et de HN montre que même dans de tels cas, il existe de nombreuses options pour empêcher les abattages prévus.



A Porrentruy, une opposition d'Helvetia Nostra est en cours contre l'abattage prévu d'une trentaine de platanes dans des rangées d'arbres devant le collège Stockmar.



Près du réservoir de Mühledorf se trouvent quatre vieux tilleuls qui, grâce à des mesures d'entretien, ne sont plus considérés comme un risque pour la sécurité et sont donc conservés.



Par exemple, nous avons pu sauver les arbres qui auraient dû céder leur place à des constructions de chantier temporaires. Fabian Dietrich est très reconnaissant au maître d'ouvrage et à la direction de l'école d'être entrés en matière sur les propositions faites, et d'avoir fait tout ce qui était possible pour assurer la pérennité de nombreux arbres.

En constante diminution

L'exemple de Thoun réjouit également Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber et d'Helvetia Nostra. Souvent, les projets de construction ont plus de poids, dans la réflexion des constructeurs et des autorités, que le maintien des arbres, sans réfléchir aux impacts en termes d'environnement et de bien-être que cela peut avoir. L'abattage d'un arbre doit rester exceptionnel. Et même : la somme de toutes les « exceptions » fait, au final, diminuer le nombre d'arbres à une vitesse insoupçonnée, selon les statistiques concernant les zones d'habitation. C'est pourquoi Vera Weber continue à se battre pour chaque arbre – et pour que l'on comprenne que notre bien-être dépendra un jour ou l'autre de la préservation de ces monuments verts.

L'équipe de la FFW se bat depuis des années pour les arbres, à l'instar du Hirschengraben, où l'allée de marronniers a pu être conservée grâce à l'action de la Fondation Franz Weber et d'Helvetia Nostra.





Pour une cohabitation pacifique avec le loup, des mesures de protection des troupeaux, mais aussi d'aide aux éleveurs, doivent être prises. La suppression du financement du programme d'élevage de chiens de troupeau par Albert Rösti met les éleveurs en difficulté.

Quand le loup cache la forêt... et le castor

Le Conseil fédéral a modifié à plusieurs reprises l'Ordonnance fédérale sur la chasse (OChP) pour permettre plus largement les tirs « préventifs » d'espèces menacées. Il a ainsi fragilisé non seulement la protection du loup, mais aussi, plus récemment, du castor. Cette atteinte à la protection de la faune suisse suscite beaucoup de questions de la part de nos lecteurs et de nos donateurs. Sommes-nous en train de légitimer des abattages qui pourraient mener à l'extinction d'espèces essentielles à nos écosystèmes, pour protéger des intérêts purement économiques, finalement ?



MARINA CORNU

Juriste

En décembre 2024, le Conseil de l'Europe a décidé d'affaiblir la protection du loup dans la Convention de Berne (traité signé par la Suisse pour la conservation de la faune et de la flore européenne), en le faisant passer du statut d'espèce « strictement protégée »

à celui d'espèce « protégée ». Cette décision ne repose pourtant sur aucune nouvelle connaissance scientifique et relève du simple jeu politique, fruit de la pression exercée par certains lobbies. Même avec ce déclassement, des tirs préventifs de loups ne peuvent être autorisés que pour les individus qui pourraient causer des dommages « importants ». En Suisse pourtant, la pratique actuelle consiste à supprimer un nombre inquiétant de meutes pour prévenir pratiquement *tout type de dommages* dès que le loup se montre trop peu farouche envers l'Homme. La méthode de régulation du loup en Suisse est donc contraire à la Convention de Berne, car les critères sont larges et vagues – même après sa récente modification concernant le statut du loup.

Erreurs de tirs en Valais : une gestion précipitée aux conséquences dramatiques

L'hiver passé, une analyse génétique dévoilée par le Blick révélait que 40% des loups abattus en Valais n'appartenaient pas aux meutes visées par les autorisations de tir. Selon le Service de la chasse, de la pêche et de la faune valaisan (SCPF), contacté par la FFW, il n'y aurait eu aucun « *mauvais tir* » puisqu'il n'est « *pas possible de déterminer visuellement s'ils [les loups] appartiennent à la meute locale, voisine ou s'ils sont seulement de passage* ». Toujours selon le SCPF, les loups peuvent « *conformément à la législation, être abattus s'ils se trouvent dans les périmètres de tirs autorisés indépendamment de leur ID génétique qui n'est connue que plusieurs semaines après le tir* ».



Le castor s'est parfaitement adapté à son milieu naturel grâce à ses talents polyvalents de plongeur, maître d'ouvrage, architecte paysagiste et bûcheron, pour lesquels la nature l'a idéalement équipé.

Cela signifie donc que n'importe quel loup peut être abattu pour autant qu'il se trouve dans le secteur concerné par l'autorisation. En réalité, donc, il n'est pas déterminant si le loup abattu risque de causer des dommages importants ou non – le critère est uniquement géographique. Si le loup se trouve au mauvais endroit (dans le secteur visé par l'autorisation), il peut être abattu, un point c'est tout – et les autorités estiment donc qu'il n'y a aucune « erreur », contrairement à ce que dénonçaient récemment plusieurs médias. Toujours est-il qu'il en résulte un pourcentage d'erreur considérable.

La question peut aussi se poser de savoir si la précipitation avec laquelle le Valais a habilité des chasseurs inexpérimentés à tirer le loup a pu conduire à ces tirs intempestifs de loups qui ne faisaient pas partie de meutes jugées « problématiques ». Le SCPF évite de répondre directement à la question, se référant à sa page internet intitulée « Régulation proactive du loup ». Ce site recense les loups abattus par des gardes-chasses et des chasseurs, mais il ne permet pas de vérifier si ces tirs étaient autorisés ou non. Ainsi, il est impossible de déterminer si les chasseurs novices ont éliminé davantage de loups qui ne posaient pas de problème.

Le castor, nouvelle victime de l'OChP

En Suisse, le débat autour de l'autorisation de tir préventif du loup a été si intense qu'il a éclipsé une autre modification problématique de l'Ordonnance fédérale sur la chasse (OChP) initiée par Albert Rösti : à partir du 1er février 2025, les cantons seront autorisés à abattre des castors s'ils causent des dommages importants ou mettent en danger l'homme. Face à cette situation, une pétition intitulée « Pas de tirs inutiles de castors ! » a été lancée, et est soutenue par plusieurs organisations environnementales.



Le loup fait partie de la biodiversité indigène et lui est bénéfique. Il régule les populations trop importantes de gibier de nos forêts de montagne et favorise le rajeunissement des forêts.

Ces organisations, tout comme la Fondation Franz Weber, estiment que les conflits avec les castors ont toujours pu être résolus sans recourir à leur abattage et que ces modifications sont donc inutiles et dangereuses pour l'espèce.

Le castor, réintroduit en Suisse dans les années 1950, joue un rôle essentiel pour la biodiversité. En construisant des barrages, il crée des zones humides qui servent d'habitat à de nombreuses espèces. Bien qu'il puisse causer des dommages, notamment aux cultures et aux infrastructures, des solutions moins extrêmes ont toujours été privilégiées pour gérer les conflits « castor-humain ».



Une réflexion nécessaire sur notre rapport à la nature

Ces événements récents concernant le loup et le castor en Suisse soulèvent une question fondamentale : les animaux doivent-ils s'adapter, voire disparaître, pour faire de la place aux êtres humains, ou devons-nous plutôt nous adapter à leur présence ? L'Homme a toujours cherché à maîtriser la nature, au point de canaliser les rivières, d'assécher les marais, de construire des routes, des barrages et d'exploiter chaque centimètre carré de la terre. À cause de cela,

en Suisse, 60% des insectes sont en danger et les marais, prairies sèches et zones alluviales ont reculé de 90% au cours des cent dernières années. Le castor et le loup sont des régulateurs de leur environnement qui permettent à la nature de se régénérer. Ils réparent les erreurs que nous avons commises et nous offrent une seconde chance. Ne devrions-nous pas plutôt nous demander comment leur laisser la place dont ils ont tant besoin, et qui leur revient, au lieu de les abattre dès qu'ils nous dérangent, pour des raisons politiques ou économiques ?



Si on le laisse faire, le castor peut transformer un canal monotone en un paysage alluvial paradisiaque en construisant des barrages sur les cours d'eau à débit fluctuant pour stabiliser le niveau de l'eau et créer de nouveaux habitats humides profitant à de nombreuses autres espèces animales.

Tirs préventifs

Les tirs préventifs consistent à abattre un animal avant qu'il ne cause un dommage, dans le but de limiter un risque qui ne s'est pas encore réalisé. Initialement, la Loi fédérale sur la chasse (LChP) et l'ordonnance d'application de cette loi (OChP) ne prévoyaient que la possibilité de tirer les espèces protégées si elles causaient des dommages importants et avérés. La révision de l'OChP initiée par le Conseiller fédéral Albert Rösti autorise désormais des tirs préventifs de loups... et plus récemment même de castors !

Equidad – Renforcement de notre Sanctuaire après les incendies

Les incendies récents autour de notre sanctuaire en Argentine ont laissé de profondes marques de dévastation. Mais, grâce à notre résilience et à notre engagement, les réparations avancent bien. Cet article donne un aperçu du travail déjà accompli, des défis existants, et de la voie à suivre pour continuer à protéger notre refuge et ses animaux du mieux possible.



Nos chevaux ont repris leur vie tranquille après les incendies.
Photos : Tom Sciolla



TOMAS SCIOLLA
Directeur
du Sanctuaire Equidad

Mesures de protection des infrastructures et de la nature

Si notre Sanctuaire a échappé de justesse aux terribles incendies de la région, de vastes zones de la réserve naturelle environnante ont subi de graves destructions. Ainsi, Equidad est devenu un refuge pour la biodiversité et sert désormais de base aux efforts coordonnés de restauration : en préservant la flore indigène et en assurant l'équilibre de notre écosystème, notre Sanctuaire est une source importante de projets de reforestation, et offre un refuge aux animaux sauvages déplacés. La diversité des espèces protégées présentes sur nos terres renforce les réseaux écologiques, favorise la régénération des zones brûlées et contribue à la restauration de la connectivité des habitats.



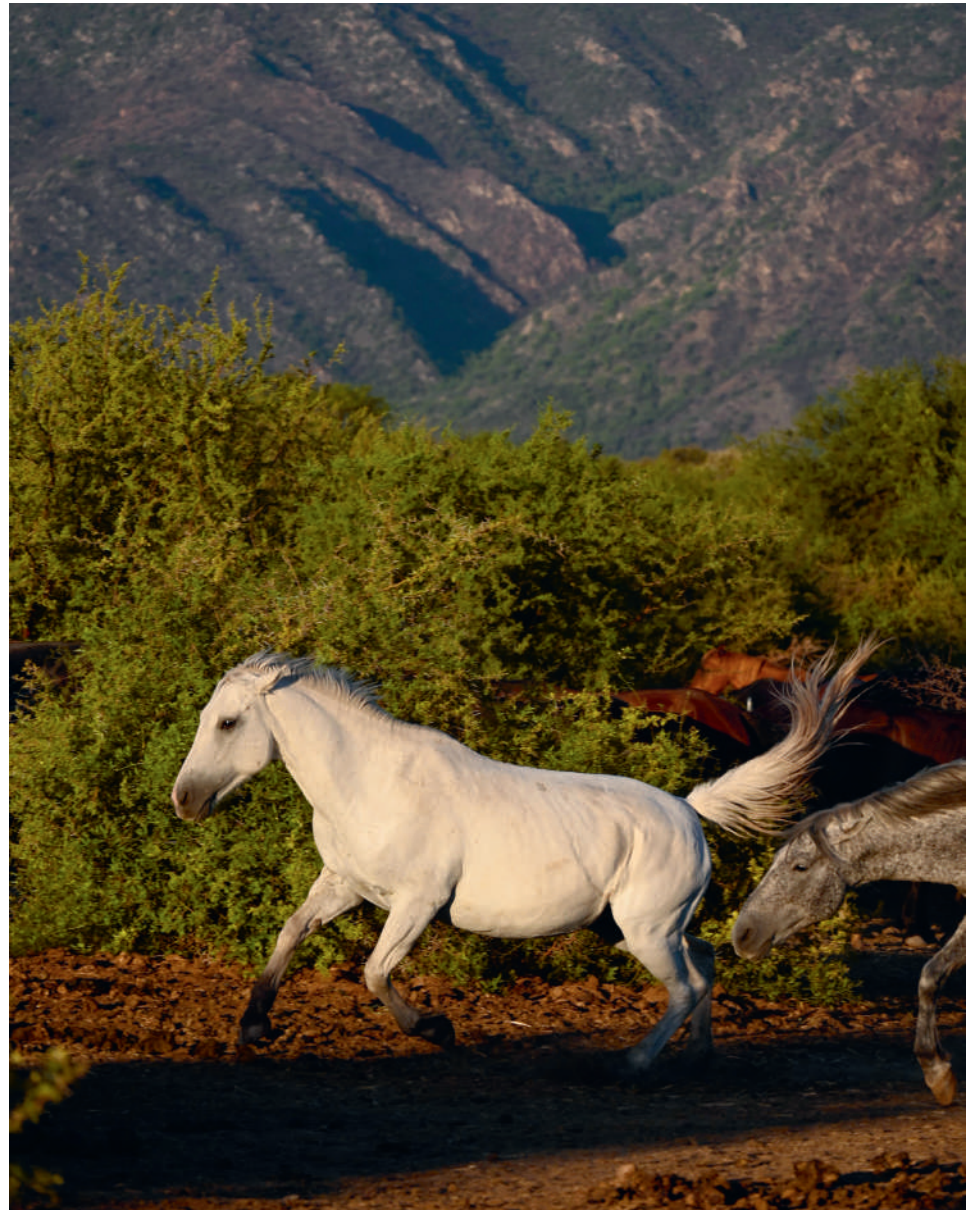
Nos chevaux n'ont pas été touchés par les incendies. Ils n'ont pas souffert de problèmes respiratoires ni d'autres complications graves dues aux incendies.

Reprise des sauvetages de chevaux

La protection et l'accueil des chevaux soumis aux cruelles collectes de déchets ont toujours été nos missions principales. Nous sommes extrêmement reconnaissants que nos chevaux n'aient pas été touchés par les incendies ; ils n'ont pas souffert de problèmes respiratoires ou d'autres complications graves dues aux feux. Maintenant que les incendies sont terminés, nous pouvons reprendre nos activités de sauvetage de chevaux.

Sauver les chevaux des abattoirs

Outre la libération des chevaux-éboueurs, une partie de notre mission devenue essentielle consiste à sauver les chevaux des abattoirs. Nous enquêtons actuellement sur les abattoirs de chevaux afin de mieux comprendre les conditions et les risques auxquels les animaux sont exposés. Ces recherches nous permettront d'intervenir à un stade précoce, de sauver les chevaux de l'abattage et de leur offrir un foyer sûr dans notre Sanctuaire Equidad.



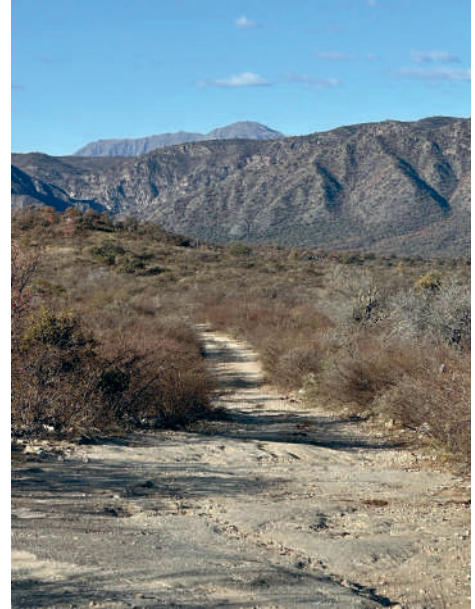
Amélioration de la protection contre les incendies

Pour mieux protéger le Sanctuaire contre les futurs risques d'incendie, nous avons acquis en urgence des équipements indispensables, qui améliorent sensiblement notre capacité de réaction. L'achat d'une moto et d'un second 4 x 4 nous offre une plus grande mobilité, nous aidant à réagir plus rapidement sur les terrains accidentés et à coordonner plus efficacement les mesures de protection contre les incendies.

De plus, notre nouveau drone s'est avéré un outil inestimable, qui nous permet de surveiller les secteurs sinistrés, d'analyser les zones vulnérables

et d'évaluer la restauration écologique. Grâce à cette technologie, nous pouvons identifier les risques en temps réel et prendre des mesures anticipées pour éviter que les feux ne fassent d'autres dégâts.

L'une de nos principales avancées récentes est l'installation d'un grand système d'énergie solaire à Equidad. Dans une région isolée où l'accès à l'énergie est limité, ce système est un véritable tournant : il garantit une alimentation électrique continue pour les communications, les systèmes d'alerte précoce et les opérations. Cette source d'énergie renouvelable améliore notre stabilité tout en réduisant notre empreinte écologique.



La seule route d'accès au Sanctuaire Equidad est cette route de montagne faite de graviers et de terre. Il s'agit de notre seule possibilité de fuite, et doit être rénovée de toute urgence.



Le nouveau système d'énergie solaire à Equidad assure une alimentation électrique continue pour la communication et les processus opérationnels, augmente notre stabilité et réduit notre empreinte écologique.

Coopération et préparation aux futurs risques d'incendie

Au-delà des tâches de reconstruction physique, nous travaillons en étroite collaboration avec les communes voisines pour renforcer la coordination en cas d'incendie. Le tissage de liens plus étroits avec les résidents et les propriétaires fonciers s'est avéré essentiel pour affiner les stratégies d'urgence, partager les ressources et améliorer la prévention des feux dans toute la région.

Ce qui reste à faire

Malgré tous les progrès réalisés, il reste encore beaucoup de travail à faire. Il est urgent de rénover la seule route d'accès qui relie le Sanctuaire au monde extérieur. Cette route est notre seul moyen de fuite, mais son état actuel représente un défi considérable pour les évacuations, les interventions d'urgence et l'approvisionnement en biens de première nécessité.

La remise en état de cette route sera une entreprise de grande envergure, qui nécessitera un temps et des ressources considérables. Nous nous concentrons également sur l'extension de l'infrastructure de protection contre les incendies, notamment par l'ajout de réservoirs d'eau d'urgence, la sécurisation de nos bâtiments et le renforcement des clôtures.

La surveillance constante des zones boisées en convalescence demeure aussi une priorité, pour garantir leur

régénération et la préservation de la biodiversité à long terme.

Leçons de l'expérience et prochaines étapes

Les terribles incendies de l'année dernière ont mis en évidence l'urgence de la conservation de la nature et des mesures de protection proactives. Notre engagement va au-delà de la reconstruction : nous voulons développer des stratégies à long terme qui protègent cet écosystème. Un renforcement des coopérations et la mise en

œuvre de solutions innovantes seront décisifs. Une partie essentielle de ces efforts réside dans nos programmes de protection de la nature, qui offrent aux écosystèmes la résilience nécessaire à la restauration spontanée.

La route est encore longue, mais grâce à notre persévérance et à l'entraide mises en place avec nos voisins, nous veillerons à ce qu'Equidad et la réserve naturelle environnante restent un lieu sûr pour les animaux et la nature.





Brumbies de Bonrook : La vie durant la mousson en Australie

À Bonrook, pendant la mousson, la vie prospère et les brumbies sont en forme. Grâce à des pluies abondantes, les points d'eau se sont remplis, et la végétation sort de terre. Au milieu de cette nature luxuriante, nous travaillons à de nouveaux projets d'infrastructure, et malgré la visite exceptionnelle d'une vipère de la mort, nous avons bien commencé l'année 2025.



SAM FORWOOD
Directeur de Bonrook Station

Ici, dans les pâturages de Bonrook, la réserve de chevaux sauvages de la Fondation Franz Weber à Pine Creek, dans le Northern Territory en Australie, nous sommes au cœur de la mousson. Les premières pluies d'octobre et de novembre ont été généreuses, remplissant rapidement les billabongs et les trous d'eau. Partout dans notre réserve, poussent des plantes succulentes pour les animaux et nous n'avons pas eu, heureusement, d'inondation jusqu'à présent. Nos brumbies sont en bonne forme, et vers la fin de l'an dernier, quand l'herbe n'était pas aussi haute, j'ai trouvé de nombreux poulains nouveau-nés – un signe réjouissant.

À présent, durant la saison des pluies, les troupeaux de brumbies se déplacent peu, car ils ont suffisamment d'eau et de nourriture autour d'eux. Le terrain humide, à la végétation dense, les rend plus difficiles à distinguer. À partir d'avril, quand la pluie sera plus rare et le sol plus sec, je pourrai mieux les voir, car ils rayonneront davantage pour chercher de l'eau et du fourrage frais. À cette période-là, ils viennent aussi plus souvent aux points d'eau, où ils profitent des blocs de sel et de minéraux que je dispose régulièrement.

Construction d'un barrage pour créer un point d'eau permanent

Ces dernières semaines, j'ai eu beaucoup à faire. Peu avant Noël, nous avons bâti un grand barrage pour fournir de l'eau aux brumbies toute l'année. Contrairement aux citernes et aux abreuvoirs, un barrage a l'avantage de permettre aux chevaux non seulement de boire par temps très chaud et sec, mais de se rafraîchir dans l'eau. Nous avons érigé ce barrage au nord de notre domaine, dans une ancienne carrière qui avait servi à la construction de la route principale. Nous n'avons donc pas eu à dégager la végétation d'origine, uniquement les repousses. Lors de ma dernière inspection du barrage, j'ai découvert une famille de buffles d'eau d'une dizaine de membres, qui s'était installée là.

Construction d'un abri pour les chevaux de la station

Après Noël, nous avons bâti un abri de bonne taille (6 x 18 m) à proximité des enclos. Il offre une protection supplémentaire aux chevaux sauvés et à nos vieilles montures près des grands arbres – notamment durant les mois chauds, où l'ombre est essentielle à la survie, et durant la mousson, pour les protéger des fortes pluies.



Le nouvel abri offre de l'ombre à nos protégés durant les mois chauds, et les protège des pluies.



Une famille de buffles d'eau d'environ 10 individus s'est installée près des barrages nouvellement construits.

Photos : Sam Forwood



Une autre source d'eau importante à Bonrook : nos deux barrages récemment construits font 12 x 12 m et 30 x 30 m.



Nos vieilles montures et les chevaux sauvés autour de leur nouvel abri.

Visite surprise d'un serpent mortel

Début janvier, nous avons eu une sacrée peur en découvrant, un matin, un reptile dans notre dépôt de fourrage – sans doute une vipère de la mort (*Acanthophis praelongus*), l'un des serpents les plus venimeux au monde ! Nous ne l'avons pas dérangée ; peu après, elle est partie d'elle-même. Ces dernières années, nous avons eu régulièrement des serpents dans nos stocks de fourrage, mais la plupart du temps, il s'agissait de couleuvres arboricoles ou de pythons inoffensifs. Par sécurité, nous avons installé un système d'éclairage LED sur batterie, pour avoir une meilleure visibilité en nourrissant les chevaux dans la pénombre.



Début janvier, nous avons découvert une vipère de la mort (*Acanthophis praelongus*), l'un des serpents les plus venimeux au monde, dans notre dépôt de fourrage. Par chance, elle est partie spontanément. Photo : zVg

Deuxième point d'eau pour le domaine

Nous travaillons actuellement à la réouverture d'un ancien point d'eau proche de la ferme. Il avait été délaissé pendant des années, mais bientôt, nous installerons une petite pompe pour prélever un échantillon d'eau, et analyser sa teneur en résidus chimiques et en minéraux. Ainsi, nous aurons un deuxième point d'eau à Bonrook pour les hommes et les animaux – une vraie sécurité, au cas où le premier viendrait à se tarir.

Mesures de protection anti-incendie

L'entretien de la propriété bat également son plein : je taille les arbres et les buissons, et je fauche nos prés. Cette tâche est particulièrement importante à la saison des pluies, car sans élagage et fauchage régulier, la végétation peut atteindre deux mètres – ce qui crée un gros risque d'incendie pendant la saison sèche.

Tout va pour le mieux à Bonrook – nous avons bien commencé l'année 2025.

Sam Forwood – Citoyen de l'année à Pine Creek

Comme chaque année, Sam Forwood, le directeur de Bonrook Station, a participé à la cérémonie de la Fête Nationale de l'Australie à Pine Creek, le 26 janvier. À cette occasion, il a reçu le titre de « Citoyen de l'année de Pine Creek ». Cette distinction lui a été accordée à la suite d'une nomination soutenue par un membre de la communauté, mais il ignorait qu'elle lui serait décernée. Le prix lui a été remis par une élue de la Municipalité, Yvette Williams (voir sur la photo). Il récompense les dix ans de service bénévole rendus par Sam en tant que pompier – et capitaine des pompiers, ces deux dernières années. Sam est aussi président de l'autorité locale (Pine Creek Council) et il aide à organiser le jour de l'ANZAC (journée nationale de commémoration de grandes batailles de la Première Guerre Mondiale, célébrée le 25 avril).



Le massacre des brumbies: les chevaux sauvages servent de boucs-émissaires

Depuis que « l'homme blanc » a foulé le sol australien, les brumbies parcourent les paysages de l'Australie, symbole de résilience et d'héritage culturel. Malgré cette longue histoire commune, ils sont présentés par les autorités australiennes comme des « nuisibles sauvages envahissants ». Depuis novembre 2023, ces chevaux sauvages emblématiques ont fait l'objet de tirs systématiques. Nous demandons la fin de cette cruauté !



VIKTORIA KIRCHHOFF

Représente de la FFW en
Australie & Chargée de projet pour
les sanctuaires de chevaux

L'origine des brumbies

Les Brumbies, initialement amenés d'Angleterre en Australie en 1788 avec la « First Fleet » (premiers navires britanniques qui ont accosté sur l'île pour s'y installer), constituaient l'épine dorsale de l'exploration du pays, de l'agriculture et même de l'effort de guerre. Lorsque leur utilité a été dépassée, ils ont été relâchés dans la nature. Les chevaux se sont adaptés aux paysages accidentés de l'Australie et ont formé des troupeaux sauvages dans tout le pays - des Alpes australiennes en Nouvelle-Galles du Sud (NSW) et dans l'Etat de Victoria, notamment dans le parc national de Kosciuszko (KNP), également appelé « Snowy Mountains », jusqu'au vaste outback du Territoire du Nord et de l'Australie

occidentale. Ils font aujourd'hui partie du pays au même titre que les hommes qui l'ont colonisé. Les Brumbies sont donc aussi indigènes à l'Australie que « l'homme blanc » ! Malgré cette longue histoire et leur importance culturelle, ils sont présentés par les autorités australiennes comme des « parasites sauvages envahissants ».

Le massacre actuel dans le Parc national de Kosciuszko, NSW

Depuis novembre 2023, après une interdiction d'abattage de 20 ans en Nouvelle-Galles du Sud, les chevaux emblématiques du parc national de Kosciuszko sont régulièrement soumis à des tirs aériens d'une grande brutalité. Ils sont abattus par hélicoptère, dans un bain de sang qui empoisonne



D'innombrables cadavres de brumbies brutalement abattus dans le parc national de Kosciuszko contaminent l'eau et la terre. La décision de tirs a été prise par le gouvernement australien sans jamais avoir réalisé d'étude d'impact approfondie sur les brumbies et en se basant sur une estimation exagérée de la population. Ces massacres doivent enfin prendre fin !

la terre et les eaux. D'octobre 2023 à octobre 2024, 8,2 millions de dollars australiens de fonds publics ont été dépensés pour abattre et enlever 8 000 brumbies.

Les procédures opérationnelles standard (SOP de l'anglais Standard Operating Procedure) du parc national de Kosciuszko stipulent que la mise à mort des brumbies ne peut se faire que dans des conditions « humaines » : les animaux doivent être tués rapidement et sans douleur par un tir ciblé sur la tête ou le cœur afin d'éviter toute souffrance inutile. Si le premier tir ne suffit pas, un deuxième est effectué pour euthanasier rapidement l'animal.

Comment est-il possible, depuis des hélicoptères en vol, de viser avec précision un animal qui s'enfuit en

panique ? Des études menées après les abattages ont montré que de nombreux brumbies avaient reçu des balles dans le ventre, la nuque et le dos, ce qui leur a valu une mort longue et douloureuse. Les juments portantes qui ont été atteintes au ventre ont spontanément avorté. Des poulains non encore sevrés erraient désespérément autour des cadavres de leurs mères et ont fini par mourir de faim. Les SOP du parc national ne sont donc pas respectées. Il est également faux d'affirmer, comme le font les autorités, que la mise à mort est humaine et évite des souffrances inutiles parce que « des familles entières de chevaux sont abattues en une seule fois ». Ce n'est pas parce que tout le groupe familial est tué - si tant est que cela soit possible ! - que les animaux sont abattus de manière humaine.

Des arguments peu crédibles

Les autorités australiennes, dont la Ministre du Changement climatique, de l'Énergie, du Patrimoine et de l'Environnement, Penny Sharpe, ainsi que des groupes tels que l'Invasive Species Council (Conseil des espèces invasives), s'efforcent depuis des années de propager l'idée que les brumbies constituent une menace écologique. Ils affirment que les chevaux endommageraient des écosystèmes fragiles, remplaceraient les espèces indigènes et menaceraient la biodiversité en provoquant la contamination et l'érosion des sols, ainsi que la destruction des habitats.

Cependant, aucune étude d'impact du brumby n'a jamais été réalisée pour étayer ces allégations ! Aucune analyse scientifique n'a été menée pour démon-

trer que les brumbies endommageraient effectivement la végétation, ou affecteraient des écosystèmes fragiles, des espèces indigènes ou menacées. Au lieu de cela, le gouvernement s'appuie sur des recherches portant sur d'autres espèces, dans lesquelles les brumbies sont identifiés comme une source potentielle de dommages. Les protecteurs des chevaux ont pourtant demandé, à plusieurs reprises, la réalisation d'une étude concernant directement les brumbies, en vain.

En 2023, Penny Sharpe a estimé la population de brumby dans le parc national de Kosciuszko à environ 12000 à 22000 individus. Cette estimation a été démentie, la même année, par Claire Galea, une biostatisticienne indépendante expérimentée, qui l'a qualifiée d'« erronée » et de « surestimée ».

Le 3 mars 2025, la Ministre Sharpe a indiqué que « puisque plus de 8 000 Brumbies ont été retirés du parc depuis novembre 2023, les tirs par hélicoptère sont actuellement suspendus, mais pourraient reprendre. Les tirs au sol dans le KNP se poursuivront, de même que les transports des Brumbies vers les abattoirs ».

Les brumbies sont aussi « indigènes » à l'Australie que les hommes blancs!

Censure médiatique et manque de transparence

Un autre aspect inquiétant de cette situation est le fait que la couverture médiatique des Brumbies en Australie semble limitée et partielle. Les photos de Brumbies souffrants ou morts, dont les corps se décomposent lentement et



Un magnifique troupeau de brumbies dans le parc national de Kosciuszko, dans l'État de Nouvelle-Galles. Sont-ils encore en vie ? Depuis novembre 2023, le gouvernement australien a brutalement abattu plus de 8 000 brumbies dans le KNP.



Le climat du parc national de Kosciuszko est souvent rude et froid - par conséquent, les brumbies de la Nouvelle-Galles du Sud ne sont pas adaptés au climat chaud et subtropical du Territoire du Nord.

contaminent les sources d'eau, ont été supprimées, de sorte que l'indignation du public reste minime. Ce manque de transparence soulève de sérieuses questions éthiques concernant la démocratie, la politique de conservation et le droit des citoyens australiens à savoir comment leurs parcs nationaux sont gérés - ou justement mal gérés.

La vérité : les brumbies aident la biodiversité

Les brumbies sont devenus une partie intégrante de la nature australienne et de sa biodiversité. Ils jouent un rôle important dans l'écosystème en régulant la croissance des plantes par leurs activités de pâturage, ce qui réduit le risque de feux de brousse en

évitant l'accumulation d'une végétation dense et sèche. Les chevaux se nourrissent de la végétation grossière, recyclent la matière végétale et aident à la dissémination de plantes nutritives pour les autres herbivores.

Leur fumier est un humus riche en nutriments qui améliore la qualité du sol, favorise la croissance des plantes indigènes, renforce la vie microbienne et augmente la capacité de rétention d'eau, en particulier dans les régions sèches. Grâce à leur comportement semi-nomade, les brumbies disséminent des graines et favorisent le renouvellement végétatif, ce qui contribue à la biodiversité.

La preuve du contraire : Bonrook, la réserve de chevaux sauvages de la FFW

Avec plus de 35 ans d'expérience, la Fondation Franz Weber (qui œuvre en Australie depuis 1989) peut confirmer que les brumbies ne représentent aucun danger pour la faune et la flore australiennes et qu'il n'y a donc aucune justification à leur abattage. Sur la réserve de chevaux sauvages de Bonrook dans le Territoire du Nord - la seule zone protégée d'Australie abritant une importante population de brumbies - environ 800 brumbies, 120 bovins sauvages, 100 buffles d'eau ainsi que de nombreuses espèces animales et aviaires indigènes vivent en équilibre harmonieux sur près de 500 km².

Il n'est pas possible de déplacer les chevaux sauvages du parc national de Kosciuszko, qui se trouve au sud de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud, vers la réserve de chevaux sauvages de Bonrook, dans le Territoire du Nord, au nord du pays. 3'730 km séparent ce parc national du Franz Weber Territory, ce qui impliquerait un transport de plus de 50 heures - comparable à la distance entre Lisbonne et Moscou.

Nous avons besoin de votre voix pour exiger la fin de ces abattages ! Scannez le code QR, signez la lettre de campagne et écrivez aux décideurs pour dire STOP AU TIR DE BRUMBIES !



Le chargement de chevaux domestiqués est déjà un défi en soi - et ça l'est d'autant plus pour les chevaux sauvages. Le transport de ces derniers est une entreprise dangereuse et coûteuse. De plus, la condition physique des chevaux brumbies de la Nouvelle-Galles du Sud n'est pas adaptée au climat chaud et subtropical du Territoire du Nord.

Exigez la fin des mises à mort cruelles !

Les tirs dans le parc national de Kosciuszko ne servent pas la protection de la nature - c'est une question de commodité politique, de recherche de boucs émissaires et de tentative de dissimuler des décennies d'échec dans la gestion de l'environnement. Si la protection de l'environnement était réellement la priorité, les autorités investi-

raient dans des mesures humaines de contrôle des populations, réintroduiraient des prédateurs naturels et adopteraient des stratégies conformes à une gestion éthique de la faune.

Les brumbies australiens sont plus que des chevaux sauvages - ce sont des symboles vivants d'endurance, d'histoire et du fragile équilibre de la nature. Leur abattage n'est pas seulement inutile, il entache l'engagement du pays en faveur de la protection des animaux. Tant que le silence ne sera pas brisé et que l'attention du public ne sera pas éveillée, les mises à mort se poursuivront - de manière incontrôlée, non contestée et totalement infondée. Le temps est venu d'une véritable protection de la nature - pas d'un bain de sang sanctionné par l'État !

Franz Weber Territory – Bonrook Station

En 1987 et 1988, la Fondation Franz Weber (FFW) a rendu public le massacre des Brumbies auprès de la population européenne, a lancé une campagne de sensibilisation, pour combattre les abattages systématiques de ces chevaux sauvages.

En novembre 1989, suite au tollé international qu'ont suscité les tirs de brumbies, la FFW a acquis la Bonrook Station, un ancien élevage de bovins dans le Northern Territory (NT) australien. La réserve de chevaux sauvages « Franz Weber Territory » est située à 2,5 heures de route au sud de Darwin : un pâturage clôturé de 495 km² (18 x 28 km, presque aussi grand que l'île d'Ibiza aux Baléares), protégé et proche de la nature, abritant une brousse subtropicale et offrant un refuge sûr aux brumbies et aux animaux indigènes.



Votre testament en faveur des animaux et de la nature

CONTINUEZ À PROTÉGER LES ANIMAUX ET LA NATURE, AU DELÀ DE VOTRE EXISTENCE.

Que ce soit en Suisse ou dans le monde, la Fondation Franz Weber est la championne de la cause animale et de la protection de la nature. Pour nous, il est de notre devoir de défendre et de donner une voix à ceux qui n'en ont pas.

Si votre souhait est de venir en aide à la nature et aux animaux, même au-delà de votre existence, nous vous remercions de penser à la Fondation Franz Weber dans vos dernières volontés.

Contactez-nous par téléphone pour un conseil confidentiel et sans engagement. Notre spécialiste, Lisbeth Jacquemard, vous soutiendra volontiers et se fera un plaisir de vous renseigner.

Fondation Franz Weber
Case postale, 3000 Berne 13
T +41 (0)21 964 24 24

**DEPUIS LE
1^{er} JANVIER 2023,**

un nouveau droit des droit des successions est en vigueur en Suisse. Commandez gratuitement notre guide successoral spécialement conçu pour vous.

ffw@ffw.ch ou
T +41 (0)21 964 24 24



**FONDATION
FRANZ
WEBER**

Sauvetage de joyaux vivants : gros plan sur les poissons marins d'ornement

Depuis plus d'une décennie, la FFW enquête sur le marché des poissons d'ornement, qui se chiffre en milliards. Chaque année, ces « joyaux vivants » aux couleurs vives – des petits poissons coralliens, originaires des eaux tropicales de nos océans – sont prélevés par millions dans leur habitat naturel.



MONICA V. BIONDO

Responsable de recherche
et de protection de la nature,
Fondation Franz Weber
Dr. phil. nat.

Nos recherches se concentrent sur les poissons coralliens bariolés, que l'on voit dans les animaleries, ou dans les aquariums publics et privés. Elle se résume à quatre questions-clé : Combien de poissons coralliens sont vendus dans le monde ? D'où viennent-ils ? Comment parviennent-ils sur le marché ? Et que leur arrive-t-il pendant ce voyage ?



Nos recherches en la matière s'avèrent souvent ardues, car les informations sont des plus lacunaires. Contrairement au marché des animaux d'élevage, celui des poissons d'ornement ne compte ni recensement obligatoire, ni documentation systématique.

Le poisson-cardinal de Banggai est un exemple particulièrement tragique de cette réglementation incomplète. Ce petit poisson corallien, qui vit à l'état sauvage dans un archipel d'Indonésie, a subi des prélèvements si intensifs dans les années 1990 que plus de 90% de sa population a disparu. Cette dépopulation dramatique nous a poussés à examiner de près les enjeux et les déficits du marché des poissons d'ornement.



Le poisson cardinal de Banggai (*Pterapogon kauderni*) est considéré comme gravement menacé depuis 2007, et ses populations comme « en déclin ». Le commerce de cette espèce doit être stoppé au plus vite, ou à tout le moins étudié et surveillé.

Le manque de données entrave la visibilité

Partout dans le monde, les données sur le marché des poissons d'ornement sont insuffisantes. En 2022, l'UNEP-WCMC (le Centre mondial de surveillance pour la conservation de la nature, une agence des Nations Unies) a déploré qu'il n'était même pas possible de faire une estimation des poissons marins vendus chaque année. Une des raisons de cette carence est que les informations fournies dans le commerce ne comprennent pas d'indications détaillées sur les espèces et la provenance. Singapour, par exemple, fait souvent office de point de transit : on y trouve de nombreux poissons issus d'autres pays.

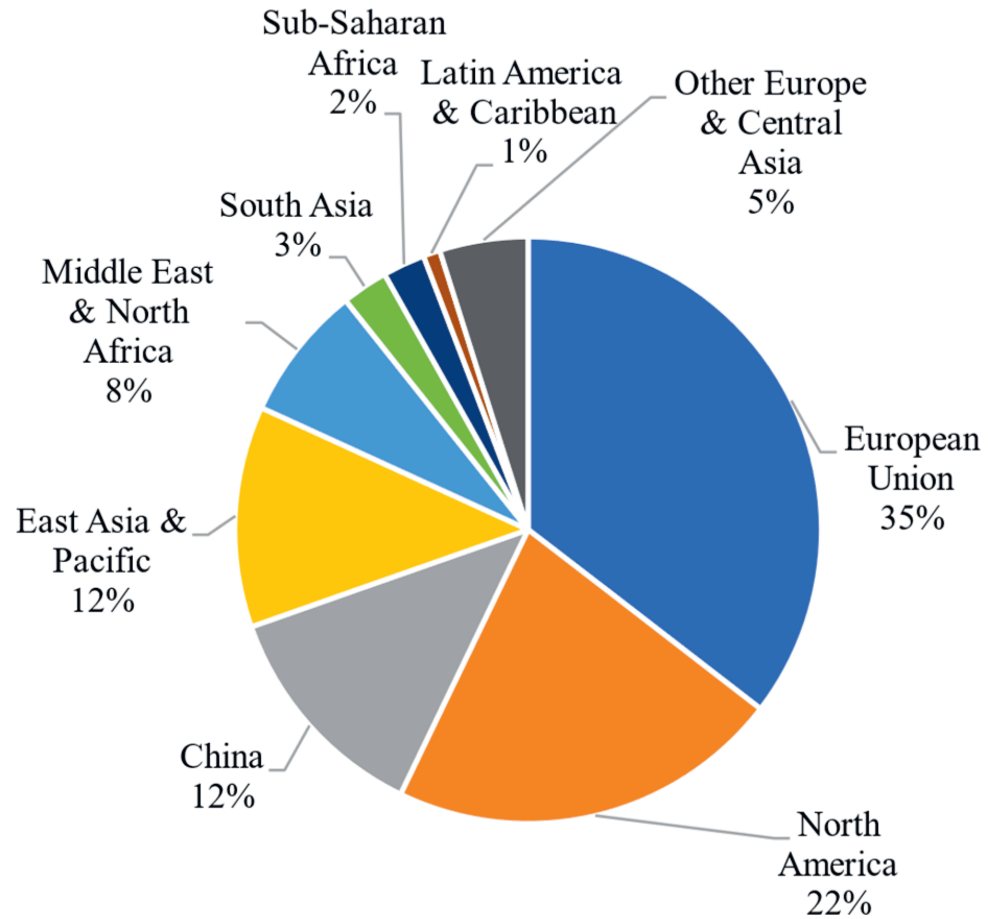
Pour avoir des réponses, nous avons épluché la base de données TRACES (Trade Control and Expert System). Nos dernières études scientifiques montrent qu'entre 2014 et 2021, plus de 26 millions de poissons d'ornement marins ont été importés en Europe. Mais 30% d'entre eux ne sont pas



identifiés par espèce, de sorte qu'on ne sait pas exactement quels poissons coralliens ont été introduits sur le sol européen.

La FFW demande que l'Union européenne (et la Suisse), la plus grande région d'importation en termes de valeur – 24 millions d'euros par an – améliore ses systèmes de contrôle. Il faudrait que les marchands indiquent le type exact des poissons, leur lieu de capture et s'il s'agit de poissons d'élevage ou sauvages. Cela contribuerait à rendre le marché plus durable et à mieux protéger les espèces.

Comme la plupart des poissons marins d'ornement sont capturés à l'état sauvage, une gestion durable est nécessaire pour empêcher que le commerce mette en danger les populations. Les récifs coralliens sont déjà extrêmement menacés par divers facteurs, tels que le changement climatique, la pollution et les maladies. Le commerce exerce donc une pression supplémentaire sur les stocks de poisson.



L'UE, en tenant compte de la Suisse également, est la plus grande région importatrice des poissons marins d'ornement issus de récifs coralliens - en termes de valeur du marché par an.



Obtenir de petites avancées par la ténacité

Grâce à nos recherches scientifiques et notre persévérance, la CITES, la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction, a commencé à examiner le marché des poissons marins. En 2024, un séminaire de quatre jours s'est tenu pour élaborer des stratégies d'identification des espèces en danger. Dans le cadre de nos recherches, nous avons dressé des « Listes de surveillance », indiquant les espèces qui doivent être particulièrement surveillées. Ces listes ont été incluses dans les conclusions du séminaire.



Les poissons empereurs sont considérés comme les plus beaux parmi les poissons d'aquarium. Ce poisson à ceinture bleue (*Pomacanthus navarchus*) figure sur la liste rouge comme « non menacé », mais il a été évalué pour la dernière fois en 2009. Son habitat - les récifs coralliens - est fortement menacé.

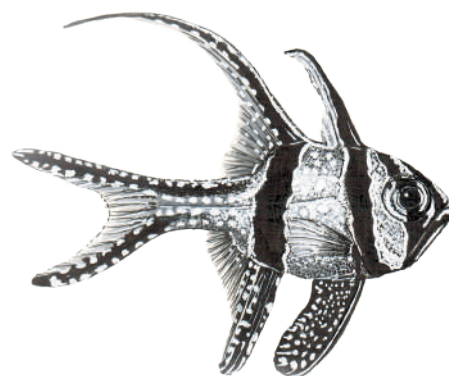


Le demoiselle bleu-vert, le poisson corallien le plus vendu au monde, est un bon exemple des espèces inscrites sur ces listes de surveillance. Bien que l'IUCN (l'Union internationale pour la conservation de la nature) l'ait jugé « non menacé » lorsqu'elle l'a évalué pour la première fois en 2021, nos recherches montrent que ses stocks risquent de s'épuiser, car les chiffres

du commerce sont élevés et les importations dans l'Union européenne ont baissé de 70 % entre 2014 et 2021. La liste rouge elle-même atteste que la population de ce poisson est en déclin.

Grâce à la détermination et aux études scientifiques de la FFW, le commerce des poissons d'ornement est à présent de plus en plus surveillé, mais il reste encore beaucoup à faire. La FFW appelle la communauté internationale à mieux réglementer le commerce et la collecte de données, pour protéger les écosystèmes marins à long terme : tous les poissons coralliens sont en danger, car leur habitat est menacé.

Pour plus de renseignements sur le sujet, visitez www.procoralfish.org



PRO CORAL FISH

Protégez les animaux et la nature

DEVENEZ MEMBRE-DONATEUR DE LA FONDATION FRANZ WEBER!

La Fondation Franz Weber – engagée depuis 50 ans pour protéger les animaux et la nature !

Ensemble, nous avons accompli tant de choses... et nous ne comptons pas nous arrêter là ! Continuons, main dans la main, à bâtir un avenir plus juste pour les animaux et la nature.

Votre soutien est bien plus qu'un geste : il est le moteur de nos succès ! Depuis un demi-siècle, la Fondation Franz Weber se bat sans relâche pour le bien-être animal et la préservation de notre environnement – et nous remportons souvent de grandes victoires.

Grâce à votre générosité et votre confiance, nous avons déjà accompli tant de choses. Ensemble, nous pouvons aller encore plus loin pour bâtir un avenir meilleur pour les animaux et la nature – et pour nos enfants.

Votre Fondation Franz Weber



1975 – 2025

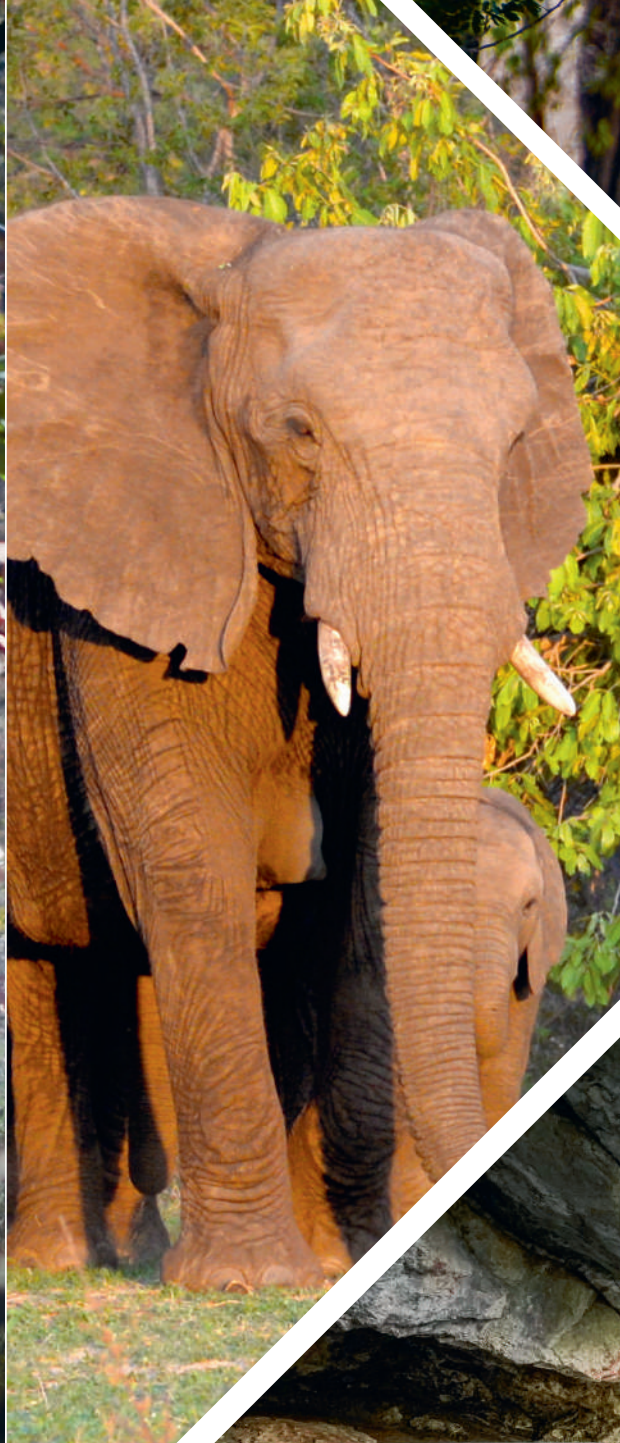


**FONDATION
FRANZ
WEBER**

COMPTE POUR VOS DON

IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

Compte Postfinance
en faveur de: Fondation Franz Weber,
Case postale, 3000 Bern 13, Suisse
T +41 (0)21 964 24 24
ffw@ffw.ch | www.ffw.ch



La Fondation Franz Weber
lutte depuis 1975 au niveau
national et international
pour la protection des
animaux, de la nature et
du patrimoine.

www.ffw.ch



AZB
CH-3000 Bern 13 Matte
PP/Journal

JOURNAL FRANZ WEBER

DIE POST+

AVEC VOUS À NOS CÔTÉS, NOUS POUVONS
CONTRIBUER À REMETTRE AUX ENFANTS DU
MONDE UN LIEU DE PAIX ET D'HARMONIE
ENTRE LES ANIMAUX, LA NATURE ET LES HOMMES.

